

Synthèse de l'atelier de travail sur le développement de programmes conjointes France-Québec (18 mai 2016)

Au Québec, douze (12) des dix-huit (18) universités québécoises offrent des programmes conjoints de formation. On note une augmentation du nombre d'ententes entre 2011 et 2016.

Les avantages des doubles diplômes concernent la réputation et la visibilité des universités. Ceux-ci permettent de structurer un axe de recherche entre partenaires et d'encadrer la mobilité étudiante. C'est aussi une pépinière de cotutelles.

Les enseignants peuvent partager des expériences pédagogiques au profit de la formation.

Les étudiants améliorent leur curriculum vitae pour une poursuite des études, pour leur mobilité professionnelle et pour la recherche d'emploi.

Les employeurs reconnaissent que les gradués gagnent en adaptabilité, dans l'usage des langues et dans la connaissance d'autres marchés.

Facteurs favorables et facteurs limitants

Les facteurs favorables pour l'implantation de doubles diplômes sont :

- un réseau de partenaires;
- des ententes nationales de reconnaissance;
- des bourses;
- et la valorisation du double diplôme.

Les facteurs limitants sont :

- la difficulté des droits d'inscription;
- la difficulté des calendriers différents;
- les contraintes des règles nationales des partenaires;
- le fait que les étudiants québécois travaillent durant leurs études;
- qu'un double-diplôme en France ne permet pas d'apprendre une nouvelle langue;
- et les ordres professionnels qui posent des problèmes de reconnaissances des crédits acquis auprès du partenaire.

La partie québécoise présente trois (3) modèles existant de double-diplôme, soit

- ingénieur;
- maîtrise de recherche;
- et maîtrise professionnelle en cohorte.

Dans l'élaboration de curriculum d'un double diplôme, il faut réfléchir à sa finalité. Il faut aussi réfléchir sur la motivation pour les professeurs de participer à la construction d'un

bidiplôme. Une collaboration antérieure est souhaitable avant d'entreprendre un double diplôme. Un parcours pluridisciplinaire est souhaitable, mais plus difficile qu'un parcours disciplinaire.

À souligner que l'attitude est différente de chaque côté de l'Atlantique quant aux maîtrises professionnelles, celles-ci devenant plus courante en France. Aussi, que sera la maîtrise du futur et que sera la position du numérique? On observe que les maîtrises prennent moins de temps à réaliser, peut-on allonger la maîtrise par un double diplôme?

Il a été présenté une convention type de double diplôme et un devis académique type pour les cheminements diplômants.

Il serait souhaitable qu'un projet de guide des bonnes pratiques pour le développement de programmes conjoints de formation France-Québec voie le jour. Un projet qui se préoccuperait de la création de double diplôme à valeur ajoutée et permettrait le partage de modèle d'ententes et d'outils pour le fonctionnement.